

N°30
DÉCEMBRE 25

Pays de Sommières Magazine



FESTIVAL 1,2,3 SOLEIL

TRAVAUX

Point sur les dossiers en cours

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Les actualités du service

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES
CRESPIAN • FONTANÈS • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE



En refermant cette année 2025, c'est tout un territoire en mouvement qui se dessine au fil de ces pages. La Communauté de communes du Pays de Sommières a une nouvelle fois démontré la force de son dynamisme collectif : projets structurants, actions culturelles ambitieuses, engagements pour l'environnement, accompagnement des familles, soutien à l'économie locale... autant d'initiatives qui témoignent d'une communauté en marche, tournée vers l'avenir.

Cette énergie collective n'existerait pas sans l'implication des élus, des agents, des partenaires institutionnels, des associations, des entreprises et des habitants. À l'heure où s'ouvre une nouvelle année, nous souhaitons saluer cet engagement continu, discret parfois, mais essentiel toujours.

Que ces fêtes de fin d'année soient un moment de partage, de douceur retrouvée et d'espérance renouvelée. Que 2026 apporte à chacune et chacun santé, élan et projets qui rassemblent.

Bonnes fêtes à toutes et tous, et belle année à venir en Pays de Sommières.

Pierre MARTINEZ

Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Maire de Sommières

Communauté de communes du Pays de Sommières

Parc d'Activités de l'Arnède

21, rue de la Socomie

30250 Sommières

contact@ccpaysdesommieres.fr

www.ccpaysdesommieres.fr

Standard 04 66 77 70 39

Les services :

Collecte et Valorisation des

Déchets 04 66 80 98 40

SPANC 04 66 77 09 73

Affaires Scolaires et Périscolaires

04 66 77 09 77 - 04 66 77 97 32

Petite Enfance 04 66 80 87 85

Ecole de Musique Intercommunale 04 66 80 30 42

Relais Emploi du Pays de Sommières 04 66 35 91 71

Office de Tourisme Intercommunal 04 66 80 99 30



Pays de
Sommières

Rédacteur en chef : Pierre Martinez, président.

Rédaction : Rodolphe Teyssier, directeur de cabinet.

Conception : Sophie PASCAL.

Imprimé par Pure impression (34)

Publication tirée à 13 000 exemplaires.

Ce journal est également disponible en ligne sur
www.ccpaysdesommieres.fr

Droits photos : CCPS, Francas du Gard, Alexandre Mazzocco,
Calade, Patricia Hamel, ecom news, compagnie Mélodrames,
Lagam, Compagnie Concordance, SMEPE, Pépine.

Dépot légal à parution. ISSN 2826-553X

SOMMAIRE

3 ACTUALITÉS

4-5

SERVICES AUX FAMILLES
CULTURE

6-7

CULTURE

8-9

TOURISME PATRIMOINE
GESTION DES DÉCHETS

10-11

ÉCONOMIE
TRAVAUX

12-13

DÉVELOPPEMENT DURABLE
URBANISME

14-15

EPTB
PETR

Imagination et partage au rendez-vous de cette 24^{ème} édition du Festival 123 Soleil

Chaque automne, le Pays de Sommières s'anime au rythme du Festival jeune public 1 2 3 Soleil, rendez-vous incontournable des familles et du jeune public. Cette 24^{ème} édition a une nouvelle fois rempli tous ses objectifs en termes de diversité dans les représentations proposées, d'accessibilité par la mobilité présentée sur une dizaine de communes du territoire et sur la richesse du partenariat insufflé à l'échelle locale.

Cette semaine d'expressions artistiques, d'émotions et de rires partagés, organisée par Les Francas du Gard et la Communauté de communes du Pays de Sommières, a permis aux enfants de s'évader à travers une programmation diversifiée autour du théâtre, des arts circassiens, de la marionnette, de danses variées, de contes et de spectacles sensoriels pour les tout-petits. Des compagnies comme Amarante (« Un chou en hiver », dès 6 mois) ou La Zélée (« Pirates », dès 6 ans) illustrent cette diversité et cette exigence artistique.

Le festival se distingue également par son ancrage territorial fort, permettant à la culture de rayonner sur l'ensemble du Pays de Sommières. Cette diffusion itinérante favorise la rencontre entre artistes et habitants, et rend l'accès à la culture abordable et inclusif avec un tarif unique de 4,50 € (3,50 € pour les groupes).

Au-delà des représentations, le festival valorise l'éducation artistique et la citoyenneté par la proposition d'ateliers en partenariat avec les associations locales telles que l'école de cirque Les Fortiches, l'association la Puce qui renifle et la compagnie Culture Danse Evasion et Radio Sommières.

En partenariat étroit avec le réseau des bibliothèques du territoire, celui-ci offre une fenêtre culturelle originale, invitant les enfants et familles à expérimenter et créer ensemble lors de vide-bibliothèque ou par la programmation de représentations diversifiées.

Depuis plus de vingt ans, le festival est un véritable laboratoire culturel qui apporte une vision joyeuse et accessible de la culture, en mêlant curiosité, créativité et partage.

Entre rires, découvertes et émotions, cette 24^{ème} édition vient illuminer les vacances d'automne pour petits et grands avec plus de 1171 entrées dont 136 enfants des centres de loisirs.

Un grand Merci aux partenaires tels que la Caf du Gard, le Conseil Départemental, la DRAC et la Région pour leur collaboration sur ce beau projet.





PROF EXPRESS

UN COUP DE POUCE POUR LES ÉLÈVES ... ET LES PARENTS !

Accompagner les enfants dans leur scolarité tout en soutenant les parents dans leur rôle éducatif, c'est la mission que s'est donnée la Communauté de Communes du Pays de Sommières avec le service Prof Express, accessible gratuitement depuis 2022.

Un soutien scolaire à la carte

Du CP à la terminale, les élèves peuvent bénéficier d'un véritable *accompagnement personnalisé*, assuré par des enseignants de l'Éducation nationale. En français, mathématiques, langues, sciences... Le soutien scolaire proposé en ligne six jours sur sept, permet aux jeunes de progresser à leur rythme, tout en bénéficiant de conseils méthodologiques et d'un accompagnement bienveillant. Un *assistant IA, des documentalistes et des conseillers d'orientation* complètent le dispositif pour répondre à toutes les questions, de la rédaction d'un exposé au choix d'un futur métier.

C'est aussi du coaching parental et scolaire

Parce que la réussite d'un enfant se construit aussi à la maison, Prof Express propose un *service de coaching parental et scolaire*. Objectif : aider les familles à mieux comprendre les besoins des enfants et à trouver des solutions concrètes face aux difficultés du quotidien.

Des *webinaires interactifs* sont régulièrement organisés, sur des thèmes au cœur des préoccupations parentales :

- *Écrans à la maison : reprendre le contrôle sans conflit.*
- *Booster la motivation sans se mettre la pression.*
- *Cyberharcèlement et réseaux sociaux : protéger et dialoguer.*

Des professionnels y partagent conseils pratiques, outils et témoignages inspirants.

Un service complet et 100 % financé

Soutien scolaire, troubles DYS, motivation, orientation ou simple coup de mou : chaque famille peut trouver un accompagnement adapté. **Prof Express** est un partenaire précieux pour la réussite scolaire et l'épanouissement familial.

N'attendez plus pour bénéficier de l'ensemble des services de soutien scolaire Prof Express, **que la Communauté de communes finance entièrement à hauteur de 18 100 € par an**. Vous pouvez vous inscrire et vous connecter en suivant ce lien : <https://www.soutienscolaire-ccps.com>

SÉCURISATION DES ÉCOLES

Mise en place sur les écoles de la Communauté de Communes d'un programme de travaux « **Alarme PPMS** ».

Actuellement, seule l'école Li Passeroun à Sommières est équipée d'une alarme de ce type. Il est donc prévu une installation dans toutes les écoles de la CCPS selon une programmation pluriannuelle pour **un budget total estimé à 75 000€**.

Pour l'année 2025, une enveloppe de 38 000 € a été votée au BP et va permettre, suite à la consultation lancée, d'équiper les 7 écoles suivantes (le choix des écoles a été fait en fonction du nombre d'élèves) :

- Ecole Intercommunale Georges Bizet Aspères
- Ecole Maternelle le Petit Prince Calvisson
- Ecole Elémentaire Roger Leenhardt Calvisson
- Ecole primaire Ile verte Calvisson
- Ecole primaire Montpezat
- Ecole primaire la Condamine Sommières
- Ecole primaire Villevieille

Les équipements sont commandés et les installations interviendront entre l'été 2026 et les vacances d'Automne.

Les 7 écoles restantes feront l'objet d'une programmation ultérieure en 2026.



CALADE EN VADROUILLE

Calade en vadrouille est un espace itinérant qui sillonne chaque semaine le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières à la rencontre des familles et des habitants.

Cela commence le lundi avec le « café des habitants » autour d'un petit déjeuner. Puis « l'espace papote en poussette » s'installe progressivement avec les parents de jeunes enfants du village ou du bassin de vie : balade en poussette, activité sur place... Le service petite enfance de la CCPS s'associe régulièrement, notamment la halte-garderie itinérante Titou l'escargot. La référente parentalité de Calade assure une permanence « rendez-vous parents » pour accompagner individuellement les familles d'enfants de 0 à 21 ans.

Le midi est un temps où chacun·e peut venir pique-niquer avec les personnes présentes.

Le lundi après-midi est un temps de surprises ! : café des habitants, balade organisée par un habitant, activité avec la bibliothèque, atelier thématique ou activité spécifique, permanence MSA, France services... Ce moment se construit avec l'équipe régulière du Calade en vadrouille (Calade et ses partenaires impliqués dans le projet), un habitant ressource, une association locale...

Puis le mardi matin, les jeunes peuvent investir la permanence info jeunes avec la référente jeunesse de Calade et l'intervenante mobile de la mission locale.



Le café des habitants est également en place pour les habitants de tous âges ! Mensuellement, le « culture café » - groupe d'habitantes bénévoles - s'invite pour échanger leurs trouvailles d'actions culturelles et construire un programme de sorties ! Pendant ce temps, les bénévoles experts du Repair' Café sont au foyer du village et diagnostiquent avec les habitants les pannes sur leur petit électroménager ou montrent comment changer une pièce pour que l'appareil fonctionne.

Un rendez-vous spécial le premier mardi des vacances scolaires est organisé pour les habitants du quartier de l'Arnède ! Et tous les 15 jours, le vendredi après-midi, Calade en vadrouille devient le Thé Kawa, en s'installant en alternance dans le quartier des Hauts de St Laze et celui de l'Arnède à Sommières.

Il y a forcément une vadrouille près de chez vous, **retrouvez toutes les dates sur calade.org !**

LE DISPOSITIF ORCHESTRE À L'ÉCOLE A DÉMARRÉ

Une rencontre avec les partenaires, enseignants, professeurs de l'école de musique et enfants a été organisée le mardi 14 octobre dans les locaux de l'Ecole de Musique en présence de Pierre Martinez, Président et Maire de Sommières, de Fabienne Dhuisme, vice-présidente déléguée à la culture, de Marc Larroque, conseiller Conseil départemental du Gard, de Stéphane Sébastien, inspecteur de l'éducation nationale, de Cécile Quissac et de Cécile Delcamp, conseillères pédagogiques, de Pauline Gallois, directrice de l'école La Condamine à Sommières, d'Anna Muda Pouzoullic, de l'association orchestre à l'école, des représentants du Lions Club Sommières Vidourle Vaunage (Sophie Perrin-Juif, Jean-Louis Daire, Françoise Galasso, Olivier Gebelin), de Thierry Greff, gérant de maison de la musique et d'Isabelle Kern, directrice de l'école de musique.

Ce dispositif rentre dans le cadre de la Convention Générale d'Éducation Artistique et Culturelle, signée avec l'Éducation nationale et permet à une classe de CE2 de l'école La Condamine de former un véritable orchestre pendant 3 ans, jusqu'au CM2.

L'objectif de ce dispositif, est de permettre à des enfants qui n'ont pas la possibilité de fréquenter l'école de musique, et d'apprendre un instrument.

Quand au suivi pédagogique, il est assuré par les enseignants et les professeurs de l'école de musique.

Ce projet représente un investissement important, achat des instruments (pupitres, flûtes, clarinettes, trompettes, saxophones, trombones, et percussions), fonctionnement et enseignement... financé grâce à nos partenaires : association Orchestre à l'École, Département du Gard, Lions Club Sommières Vidourle Vaunage.

Un bel exemple de coopération entre institutions, associations et mécènes, au service de la culture et de la jeunesse.



CINÉJAZZ À LA TOUR 2025 : UN NOUVEAU SOUFFLE AU CŒUR DE SOMMIÈRES

L'édition 2025 du festival Cinéjazz a marqué un tournant. La fermeture du château pour travaux a obligé les organisateurs à repenser entièrement l'événement et à le déplacer dans la cour de l'Espace Henri Dunant, en bordure de l'esplanade. Un choix audacieux qui s'est révélé gagnant.

Programmée début août, juste après la fête de Sommières, cette édition a conservé l'esprit du lieu d'origine grâce à un décor en trompe-l'œil rappelant la tour du château.

La formule habituelle a été reprise : trois soirées mêlant musique et cinéma. Jeudi, le **Malcolm Potter Quartet** a ouvert le bal avec un jazz-pop élégant avant Good Morning England. Vendredi, les **Barbiches Tourneurs** ont électrisé le public avec leur rock revisité, suivis du film Leto. Samedi, la soirée dansante a réuni les **Groumpf** et les DJ Yor et Bloc pour un final festif et convivial.



Les artistes ont salué la qualité de l'accueil, les conditions techniques et l'ambiance chaleureuse.

Côté public, le pari est réussi : près de **750 spectateurs** en trois soirs, majoritairement venus de Sommières et des villages voisins. Malgré les aléas, cette édition a su préserver l'âme du Cinéjazz tout en ouvrant une nouvelle page de son histoire au cœur de la cité, avec le soutien de la Communauté pour 2 000 €.

SÉQUENCE BIGO 2026

Dans le cadre de sa politique d'Éducation Artistique et Culturelle, labellisée 100 % EAC par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, la Communauté de communes du Pays de Sommières place l'éducation à l'image au cœur de ses priorités.

Parmi les actions menées en faveur des jeunes du territoire, l'opération Séquence Bigo leur propose de réaliser un court-métrage de quelques minutes avec leur smartphone, sur leur temps libre.

Encadrés par des réalisateurs professionnels, les participants vivront une immersion complète dans la création audiovisuelle : écriture du scénario, tournage, montage et post-production.

Les équipes, composées de 2 à 8 jeunes âgés de 14 à 20 ans, bénéficient d'un accompagnement artistique et technique, d'un petit budget de production, ainsi que de matériel audiovisuel mis à disposition pour mener à bien leur projet. Tous les genres sont possibles : fiction, comédie, documentaire, clip ou stop motion...

Les films réalisés seront ensuite projetés sur grand écran lors du festival Clap, qui aura lieu début mai 2026 au cinéma Le Venise à Sommières.



Nous recherchons encore des jeunes volontaires pour cette nouvelle édition. Si vous avez envie de raconter une histoire, de tourner un film et de vivre une véritable expérience de création, inscrivez-vous dès maintenant !

- Dépôt des candidatures avant le 31 décembre 2025
- Inscriptions via le QR code sur l'affiche ou par mail à contact@ccpaysdesommieres.fr
- Découvrez les témoignages des précédentes éditions : <https://m.youtube.com/shorts/dqsJDfp30Hw>
- Info : <https://www.clapsommieres.fr/>*

EUREKART

DANSE ET VIVANT : UNE CRÉATION QUI PREND RACINE AU PAYS DE SOMMIÈRES

La compagnie Concordance présente "Invertébrés" après quatre semaines de résidence sur le territoire

Entre mars et octobre 2025, la compagnie Concordance a développé Invertébrés lors d'une résidence menée dans le cadre des Chemins de Traverses. Ce solo interroge notre relation au Vivant et aux révolutions biotechnologiques, en explorant le rôle essentiel des insectes dans l'équilibre du monde. La chorégraphe Maud Payen s'est entourée de l'autrice Maud Perraud et du scénographe-compositeur Adil Kaced.

Trois périodes de travail ont eu lieu : au lycée Lucie-Aubrac, à Salinelles puis au Château de Pondres, où la pièce s'est finalisée. La compagnie a multiplié rencontres et ateliers : improvisation, découvertes naturalistes avec un apiculteur, interventions en médiathèques et participation à Radio Sommières, tissant un lien sensible entre art et territoire. ●●●



EXPOSITION « PORTRAITS D'AINÉ.ES, LE JEU QUI RAPPROCHE »

Dans le cadre de la Convention Générale d'Éducation Artistique et Culture signée avec le Département du Gard, la Drac Occitanie et l'Éducation Nationale et de la culture accessible à tous, la communauté de communes souhaite développer des actions adaptées aux publics « éloignés » de la culture pour des raisons physiques, sociales et culturelles.

Souhaitant valoriser les seniors et créer du lien intergénérationnel, La Communauté de communes du Pays de Sommières a organisé l'exposition « portraits d'ainé.es, le jeu qui rapproche » du 7 octobre au 9 novembre 2025 à la médiathèque de Sommières. Les habitants du territoire ont pu découvrir les portraits de nos aînés réalisés par la photographe Patricia Hamel ainsi que leurs témoignages sur la thématique du jeu enregistrés par Radio Sommières. Les interviews ont été réalisées par les centres de loisirs de Montpezat, Sommières et quelques jeux anciens qui ont traversés les générations ont été présentés lors d'une balade immersive tout en parcourant la galerie de portraits.

Un projet réalisé en partenariat avec les EPHADS de Parignargues et de Sommières, Calade, les centres de loisirs des Francas du Gard, Radio Sommières et le réseau des bibliothèques. Cette exposition circulera au sein du territoire.



Une première restitution à Salinelles a offert au public une immersion dans l'univers de la création. La répétition générale puis la première officielle, le 19 octobre au Château de Pondres, ont attiré plus de cent vingt personnes lors d'une balade artistique inspirée des insectes.

Grâce à l'implication des écoles, médiathèques, communes, de l'Office de tourisme et du Château de Pondres, cette résidence témoigne d'une dynamique culturelle forte. L'école G. Bizet souhaite déjà poursuivre l'aventure.

Invertébrés se prolongera en 2026 avec un quintet, deuxième volet du diptyque initié sur le territoire. Une histoire artistique qui promet de continuer à bourdonner. 5 000 € d'aides de la CCPS ont permis de financer ce projet.



FESTIVALITO 9 : RENCONTRES « LOCOMBIENNES »

Cette année le Festivalito est revenu pour sa 9ème édition en 2 temps et 2 lieux différents : la première partie a eu lieu le 30 août à Calvisson, la seconde partie s'est tenue les 17 et 18 octobre à Salinelles.

Le Festivalito c'est un festival qui crée des liens franco-colombiens sur le territoire Gardois pour mettre en œuvre, à travers le conte oral, les arts de rue, la musique, ainsi que des ateliers de pratique artistique un « Réalisme Magique » local et un univers totalement « locombien » : local et colombien, agrémenté d'un grain de folie.

La Communauté de communes du Pays de Sommières soutient ce festival depuis ses origines et l'a inclus dans la Convention Générale d'Éducation Artistique et Culturelle signée avec la Drac, le Département et l'Éducation Nationale.

■ Cette année, la subvention accordée a notamment permis la réalisation de Stop-Motion des contes colombiens en 4D sur l'année scolaire avec 5 classes du territoire.

■ Les ateliers proposés relèvent également de l'Éducation Artistique et Culturelle en proposant une rencontre avec les artistes et la découverte de pratiques artistiques : la cumbia avec Los Cumbiamberos, le jeu vocal avec Sirco et les percussions du Pacifique avec Juan Carlos Arrechea.

La restitution des ateliers a eu lieu le dimanche 19 octobre autour d'un moment festif et musical.

La Communauté conventionne avec LAVLAC pour 6 000 €.



TOURISME ET PATRIMOINE



Plus de 10 000 visiteurs accueillis à l'Office de Tourisme en 2025 : un tourisme de proximité qui fait vivre nos villages toute l'année.

Pays de Sommières ©Alexandre Mazzocco

LE TOURISME, UN ATOUT POUR NOS VILLAGES

Dans le Pays de Sommières, le Tourisme ne se résume pas à la saison d'été. Il fait vivre nos commerces, valorise nos savoir-faire et anime nos communes tout au long de l'année.

Entre janvier et août 2025, la fréquentation du Pays de Sommières a progressé de +7 % par rapport à la même période en 2024.

Selon Flux Vision Tourisme, plus de **1,3 million de visiteurs*** ont été recensés sur le territoire, confirmant l'attractivité du Pays de Sommières.

À l'accueil, plus de **10 000 visiteurs** ont poussé la porte de l'Office de Tourisme, un chiffre en nette progression qui illustre l'intérêt grandissant pour notre Destination. La clientèle française reste majoritaire, représentant **près de 90 % des séjours**, mais la fréquentation étrangère se diversifie avec la progression des visiteurs **belges, néerlandais et espagnols**.

Cette vitalité profite à l'ensemble du tissu économique local : **hébergements, commerces, producteurs, restaurateurs et associations**.

Marchés animés, balades, visites guidées et événements culturels attirent un public varié tout au long de l'année, renforçant la vie de nos villages et leur attractivité.

Derrière ces résultats, c'est une véritable dynamique collective : **plus de 220 partenaires** œuvrent aux côtés de l'Office de Tourisme pour faire vivre un tourisme à taille humaine, fondé sur la convivialité, la qualité de l'accueil et la mise en valeur du patrimoine.

Un tourisme durable, équilibré et fier de ses racines - moteur de vitalité pour nos villages et fierté pour leurs habitants.

* Un « visiteur » correspond à une personne non résidente du territoire, détectée au moins deux heures sur la zone d'étude (qu'elle y séjourne ou qu'elle vienne à la journée).

PATRIMOINE ET PIERRES SÈCHES

Le 26 septembre, les membres de l'association Histoire et Patrimoine de Congénies se donnaient rendez-vous pour une journée de formation au remontage de la Capitelle Rabaut à l'arboretum de Congénies - une cabane de pierres sèches où ce pasteur du « désert » aurait trouvé refuge alors qu'il était poursuivi par les troupes royales.

Cette formation organisée par la Communauté de communes du Pays de Sommières et dispensée par les Muraillers Languedociens fait partie du plan d'action de valorisation de la pierre sèche menée sur le territoire depuis 2023.

Par l'organisation de stages de formation, l'édition d'un livret ludique autour de la pierre sèche et l'organisation de visites commentées, la CCPS souhaite faire connaître aux habitants ce patrimoine reconnu dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire du PETR Vidourle Camargue.



GESTION DES DÉCHETS



Distribution d'écocup

Le Service Collecte et Valorisation des Déchets de la CCPS a relancé au cours du 3^{ème} trimestre 2025, la fabrication et la proposition de dotation de 10 000 verres écoresponsables aux municipalités et associations du territoire.

Le souhait est d'avoir une démarche plus responsable des acteurs du territoire et de s'orienter vers le réutilisable – le réemploi. C'est un projet partagé et engagé par ailleurs, pour une empreinte écologique moindre, entrant parfaitement dans les diverses démarches menées par la collectivité dans le domaine du Développement Durable

La conception a été réalisée en interne par le Service CVD, le design et les teintes ont légèrement évolué par rapport à la première version.

Ré-aménagement de la déchetterie de Clapisse à Villevieille

Le 18 Septembre 2025 en présence de nombreuses personnalités élus et acteurs locaux, a eu lieu l'inauguration du réaménagement de la déchetterie de VILLEVIEILLE. Après 10 mois de travaux, ce projet réfléchi depuis plusieurs années, s'est concrétisé au printemps et à l'été 2025.

Ces travaux d'amélioration de la sécurité et de la fonctionnalité du site, étaient devenus nécessaires voir impératifs, avec la fréquentation actuelle du site et plus globalement des déchetteries sur le territoire. Cette déchetterie est à présent plus accueillante et plus simple d'utilisation pour les professionnels. Le but était aussi d'améliorer les conditions de travail des agents avec la construction d'un nouveau bâtiment, des emplacements plus distincts, un affichage lisible des consignes et une répartition optimisée des containers. Les choix d'extension ont bien également pris en considération un ensemble d'éléments, notamment l'environnement : végétalisation, écoulement de surfaces, récupération des eaux de pluies, séparation des espaces suivant leurs fonctions, application des normes actuelles des sites classés comme celui-ci (échanges avec la DREAL car ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement))

Quelques chiffres du rapport annuel 2024 sur le prix et qualité du service public de la gestion des déchets de la CCPS

- Installation de 16 nouvelles Aires de Compostage Partagé (ACP) sur le territoire intercommunal,
- 1063 composteurs individuels ont été distribués gratuitement en 2024 aux habitants de la CCPS,
- 3000 Eco-tasses distribuées auprès de 6 mairies et 36 associations locales,
- 429 objets collectés par notre partenaire CALADE, sur la collecte préservante représentant 162 demandes sur 9 communes du territoire,
- Amélioration de la performance du tri sur les Emballages Ménagers Recyclables (poubelle jaune) : 44,3kg/hab. en 2024, 40,5 kg/hab. en 2023 et 33,5kg/hab. en 2010 !
- Sur le territoire sont installées des Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) dans toutes les communes : 106 colonnes pour le Verre, 91 pour le Papier, 24 pour le Textile.
- Au cours de l'année 2024, les déchetteries ont été fréquentées à hauteur de 25 710 usagers à Calvisson, 24 479 à Sommières et 31 787 à Villevieille.

SMEPE

DÉPLOIEMENT DU TRI DES EMBALLAGES DANS LES ESPACES PUBLICS : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES S'ENGAGE AUX CÔTÉS DU SYNDICAT PIC ÉTANG ET DE CITEO

Dans la continuité de sa politique environnementale et de prévention menée depuis 2021, le Syndicat Mixte Entre Pic et Étang intensifie ses efforts en matière de réduction et d'amélioration du tri des déchets. Cet engagement répond également aux impératifs fixés par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), qui exige la mise en place d'une collecte séparée des emballages dans les espaces et établissements recevant du public depuis le 1er janvier 2025.

La généralisation de la consommation hors domicile – repas, boissons, vente à emporter – a entraîné une production massive d'emballages dans l'espace public (rues, bâtiments communaux, manifestations). Canettes, bouteilles en plastique et boîtes en carton doivent impérativement être triés pour être recyclés, mais les dispositifs de collecte séparée sont encore insuffisants dans ces lieux. Face à cet enjeu, le Syndicat Pic Étang a coordonné la réponse à un appel à projets lancé par Citeo, l'organisme de référence pour le recyclage des emballages ménagers, afin de déployer des solutions de tri adaptées aux espaces publics.



La CCPS est l'une des onze structures et collectivités territoriales à bénéficier de ce soutien. La convention liant Citeo et l'ensemble des partenaires a été officiellement signée le vendredi 3 octobre à midi à Lunel-Viel, marquant le lancement de cette initiative mutualisée.

Ce partenariat vise le déploiement de plus de 500 dispositifs de tri d'ici fin 2026 sur l'ensemble du territoire couvert par le Syndicat Pic Étang. Ces équipements seront installés dans des lieux stratégiques : rues, parcs, établissements recevant du public (écoles, sites sportifs), et lors de manifestations événementielles grâce à du matériel mobile.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Sommières, cet accompagnement se traduit par l'acquisition de 10 colonnes mobiles (cinq destinées à la collecte du verre, et cinq pour les emballages). Ces équipements seront déployés spécifiquement pour assurer le tri lors des événements organisés sur le territoire intercommunal. Le projet représente un montant total subventionné de 21 000 €, couvrant à la fois les équipements et les actions de communication et de sensibilisation des usagers.

SOUTIEN À LA CIDRERIE PÉPINE

La Communauté de Communes du Pays de Sommières poursuit sa politique de soutien au développement économique local. Dans le cadre du Fonds immobilier des entreprises, elle a décidé d'accompagner le projet d'extension de la Cidrerie Pépine, installée à Calvisson. Fondée et dirigée par Aglaé Maurel, l'entreprise artisanale connaît une belle progression et souhaite aujourd'hui adapter ses locaux pour répondre à la demande croissante. Le projet prévoit l'aménagement d'un hangar existant afin d'augmenter les volumes de production, d'optimiser la logistique et de réduire la manutention. À terme, cette évolution permettra la création d'un emploi à mi-temps ainsi que l'accueil d'un stagiaire ou alternant.

L'investissement total s'élève à 159 060 € HT, répartis entre travaux d'aménagement (59 200 €) et achat de matériel (99 860 €).

Le plan de financement mobilise plusieurs partenaires : la Région Occitanie à hauteur de 47 718 €, un emprunt de 90 000 €, un autofinancement de 15 422 €, et la Communauté de Communes du Pays de Sommières, qui apporte une subvention de 5 920 € HT, soit 10 % du montant des travaux.

Ce soutien s'inscrit dans la stratégie économique du territoire, visant à encourager les entreprises locales à investir, innover et créer de l'emploi. Le chantier, prévu entre janvier et juin 2026, permettra à la Cidrerie Pépine de franchir une nouvelle étape de son développement tout en renforçant la vitalité économique du Pays de Sommières.

Une décision qui illustre la volonté de la Communauté de Communes de conjuguer savoir-faire artisanal et dynamisme territorial.



TRAVAUX

Ombeline Mercereau
Vice-Présidente déléguée aux travaux
du Pays de Sommières



Quels sont aujourd'hui les principaux chantiers menés par la Communauté de communes ?

Nous avons plusieurs projets d'envergure en cours, comme la construction d'un groupe scolaire intercommunal à Montmirat, qui accueillera les enfants de Montmirat, Crespian et Cannes-et-Clairan dans un cadre moderne et adapté aux nouveaux besoins éducatifs ainsi qu'une nouvelle école de musique à Calvisson. Cette année nous avons inauguré plusieurs chantiers : la zone d'activités de Corata à Sommières (réfection complète de la voirie, enfouissement des réseaux, rénovation du système pluvial et installation d'un éclairage public à basse consommation), la rénovation totale de la déchetterie de Villevieille et de Sommières, et la réhabilitation du centre de loisirs de Calvisson.

Quels sont les principaux défis auxquels vous faites face dans la réalisation de ces projets ?

Le premier défi, c'est la gestion du calendrier : il faut coordonner les entreprises, les communes et les services techniques tout en limitant la gêne pour les riverains et utilisateurs des bâtiments. Le second concerne le financement : les coûts de construction et de matériaux ont fortement augmenté. Nous cherchons donc à optimiser les dépenses et à mobiliser le plus possible de subventions régionales, départementales et étatiques. Enfin, nous restons attentifs à l'impact environnemental de chaque opération.

Comment ces travaux s'inscrivent-ils dans la démarche de transition et de développement durable du territoire ?

C'est un axe prioritaire. Tous nos projets intègrent désormais des solutions écologiques et durables : éclairage LED, toitures photovoltaïques, isolation renforcée, création de bassins de rétention... Nous privilégions les entreprises locales et les matériaux éco conçus pour réduire l'empreinte carbone des chantiers. Ces investissements s'inscrivent dans une vision à long terme : préparer un territoire attractif, solidaire et respectueux de son environnement.



■ ÉCOLE DE MUSIQUE CALVISSON :

- Obtention du Permis 1^{er} Septembre 2024
- Attribution des marchés début 2025
- Début des Travaux Mai 2025
- Dalle RDC coulée, élévation des murs en briques thermiques en cours

Montant : 1 225 000 €

■ MATERNELLE + RESTAURANT MONTMIRAT :

- Permis de Construire obtenu en Août 2024
- Début des travaux (terrassement) depuis le Mai 2025 (durée 12 mois)
- Bassin de rétention pluviale terminé
- Terrassements & fondations terminées, dalle béton coulée
- Élévation des murs en briques thermiques en cours

Montant : 2 100 000 €

■ CRÉATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE À ASPÈRES :

- Bâtiment de 250 m² quasi-attenant à l'école
- Permis de construire fin 2025.
- Travaux à venir courant 2026

Montant estimatif : 883 000 €

■ DIVERS AUTRES TRAVAUX EN COURS :

- Terrain à viabiliser / Déchetterie à Sommières.
- Bornage réalisé, Permis d'Aménager obtenu fin Mai 2025.
- Travaux et vente terrains en cours.

Budget 2025 : 228 000 €

■ DIVERSES OPÉRATIONS SERVICE TRAVAUX DES BÂTIMENTS EN COURS :

- Programme de Travaux de Rénovation énergétique
- Pluri-annuel des Bâtiments
- Programme de Travaux d'Amélioration acoustique
- Pluri-annuel des Restaurants
- Programme de Travaux des Alarms P.P.M.S des Écoles
- Programme de Travaux des Bacs gastro des cantines (non commencé)
- Programme de Travaux des Menuiseries des bâtiments (terminé)
- Programme estival de Travaux de Peinture des Écoles (terminé)





UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET INDÉPENDANT SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT ET SUR L'ADAPTATION DE SON LOGEMENT

La rénovation de l'habitat est au cœur des actions de la Communauté de Communes du Pays de Sommières qui soutient les habitants dans leurs projets d'amélioration de leur logement et de leur cadre de vie.

Afin d'assurer le développement de cet accompagnement au service des habitants et du territoire, la CCPS a confié au CAUE du Gard entre 2025 & 2027, la mise en œuvre du service public de la rénovation de l'habitat.

Ainsi, en 2025, l'Espace Conseil France Rénov' Sud-Gard a délivré plus de 200 conseils auprès de 107 ménages ayant sollicité ce service, pour toutes questions relatives à l'amélioration de l'habitat.

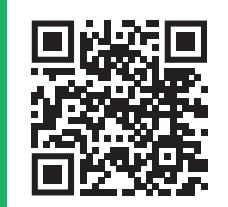
Anticiper pour bien vieillir chez soi est aussi un objectif, avec la rénovation énergétique des logements.

Le maintien à domicile constitue aujourd'hui un enjeu majeur

du bien vieillir. Adapter son logement pour préserver son autonomie et son confort est une démarche qu'il convient d'anticiper. Réaliser des aménagements simples et adaptés, permet de prévenir les risques de chutes ou de glissades, et de favoriser une meilleure qualité de vie au quotidien. Aménagement de la salle de bain, convertir des marches en plan incliné pour faciliter le passage d'une pièce à l'autre... ne sont que deux exemples parmi tant d'autres.

L'Espace Conseil France Rénov' du Sud-Gard accompagne les particuliers dans leurs projets d'adaptation du logement. Ce service public de proximité informe et oriente les habitants sur les solutions techniques possibles, les dispositifs d'aide financière existants et les démarches à engager.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Contacter l'Espace Conseil France Rénov' Sud-Gard



■ Un site internet

qui centralise les informations relatives à la rénovation de l'habitat :

<https://www.ecfr-sudgard.com/>

■ Une permanence téléphonique :

04 66 70 98 58

Lundi de 9h à 17h

Mercredi et vendredi de 13h à 17h

ecfr.sudgard@caue30.fr

A table Citoyen·nes !

Les jeudis de l'alimentation à Sommières

pour plus d'informations : civamgard.fr - 06.12.47.06.30



À TABLE CITOYEN.NES !

Jusqu'au mois de Mars 2026, le CIVAM du Gard et le Secours Catholique organisent tous les deuxièmes jeudis du mois des ateliers sur le thème de l'alimentation au **Jazz Corner Café à Sommières**. Ces ateliers sont divisés en trois temps avec possibilité de participer à une ou plusieurs activités :

■ 17h : un **atelier cuisine** sur le thème des légumineuses, produits à petit prix et riches en fibres et en protéines (sur inscription et à prix libre, voir QR Code)

■ à 18h30 : un **temps d'échange, de témoignages** sur un thème (voyage dans notre système alimentaire, à l'écoute des paysannes et paysans, démocratie alimentaire, etc.)

■ à 20h : un temps convivial avec nourriture et boissons à trois tarifs différents

Ces événements sont l'occasion de sensibiliser et d'agir localement sur notre alimentation. Ils sont ouverts à tous et toutes, et un coin enfants sera proposé.

LANCÉMENT DU CLUB URBANISME DU PAYS DE SOMMIÈRES

Cette année, le service urbanisme de la CCPS a lancé sa toute **nouvelle édition du "Club Urbanisme du Pays de Sommières"** ! Les **vingt-six participants**, secrétaires de mairie, agents et responsables communaux à l'urbanisme et élus, se sont réunis sur deux sessions autour d'une thématique majeure : les différents services externes à consulter lors de l'instruction des demandes de travaux. Les objectifs étaient multiples, outre présenter l'équipe du service urbanisme et aborder les principales actualités : **comprendre qui, quand, pour quoi et face à quels risques les instructeurs sont amenés à consulter certains services**. Car la liste peut être longue, tant les aléas se sont multipliés ces dernières années.

Le Club a eu le plaisir d'accueillir l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (**l'UDAP**), dont les architectes des Bâtiments de France font partis. Les participants ont pu profiter d'une présentation enrichissante sur **l'histoire des monuments historiques**, de leur genèse jusqu'à l'établissement des différents types de classement actuels. Un temps d'échange a ensuite permis aux communes de questionner et de débattre sur les **avis recueillis des architectes des Bâtiments de France**, lors de leur consultation pour l'instruction des dossiers.

Cette nouvelle édition 2025 a rencontré un franc succès et une satisfaction partagée par l'ensemble des participants.

M. André Sauzède, Vice-Président à l'Urbanisme à la CCPS, remercie l'ensemble des participants de ce Club Urbanisme **ainsi que les architectes des Bâtiments de France** présents.



INSTRUCTRICE/EUR D'URBANISME : un métier encore peu connu du public

Parmi les métiers peu connus du grand public, demeure celui de l'instructrice/eur d'urbanisme. Bien que son appellation semble assez évocatrice (**personne qui analyse les demandes d'autorisations du Droit des Sols - ADS**), la complexité et la technicité du métier n'en est pas tant équivoque, de prime abord. Cette diversité de missions nécessite une **pluridisciplinarité**, appelant des connaissances tant **techniques** (génie civile, bâtiment, voirie, ...) que **juridiques** (urbanisme, environnement, droit civil, ...).

Lorsqu'une demande d'autorisation de travaux est déposée par le porteur de projet, celle-ci est transmise auprès de l'agent instructeur, qui va alors mener plusieurs actions, dans des délais stricts :

- Analyser les différents plans de zonage pouvant s'additionner sur une même parcelle (Plan Local d'Urbanisme (**PLU**), Plan de Prévention des Risques Inondations, Porter à Connaissance, ...);
- Traduire les normes d'urbanisme en vigueur sur des projets variés (règlements d'urbanisme, du code de l'urbanisme, des études de risques, ...);
- Consulter et synthétiser les avis des divers services consultés, construire une analyse transversale ;
- Rédiger les rapports d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour les établissements recevant du public (**ERP**) et divers documents administratifs ;
- Proposer à la signature du maire de la Commune une décision fondée et motivée juridiquement.

L'agent instructeur agit en quelque sorte en chef d'orchestre, devant prendre en compte une multitude d'informations, au cas par cas, pour **analyser objectivement une demande** d'autorisation de travaux. Au total, il peut être amené à consulter jusqu'à **11 services externes pour un seul projet de maison individuelle**.

Et ce nombre ne va pas dans le sens d'une diminution, **face à l'intensification des aléas climatiques**, et à la complexification des normes d'urbanisme. Le métier d'instructrice/eur demeure complexe à appréhender, ce qui explique la pluralité et la complémentarité des formations des agents qui composent cette profession.



DÉPLACEMENT DES MATERIAUX DANS LA TRAVERSÉE DE SOMMIÈRES

L'EPTB Vidourle procède chaque année à des travaux de fau cardage des plantes aquatiques et de retrait des algues dans la traversée de Sommières afin de conserver un attrait paysager dans cette ville touristique en période estivale, mais cela ne suffit plus. Pour traiter ce phénomène de développement intempestif de ces algues et permettre au Vidourle de mobiliser les matériaux bloqués derrière le seuil du pont Tibère, l'EPTB Vidourle a décidé d'engager des travaux de retrait puis de réinjection d'environ 2 000 m³ de graviers en aval.

Ces travaux font l'objet d'une autorisation environnementale délivrée le 15 janvier 2025 par le préfet du Gard à la suite d'une enquête publique. Les travaux devront se réaliser selon un protocole particulier permettant de préserver les milieux aquatiques pendant la réalisation des travaux (baisse du plan d'eau progressif, période d'intervention spécifique, pêche de sauvetage, protection des milieux aquatiques, organisation interne pour la circulation des engins...). L'EPTB Vidourle a engagé une consultation des entreprises avant l'été 2025 afin d'envisager un démarrage des travaux en septembre, en dehors des périodes sensibles pour la faune et la flore et avant les périodes de hautes eaux.



Entreprise : Buesa TP
Maitrise d'œuvre : Cariçaie
Coordonnateur Sécurité : CSMC
Cout des travaux : 57 600 € HT

OBJETS :

- Amélioration du transport solide, remobilisation des matériaux bloqués derrière le seuil Tibère.
- Réalisation d'un bassin de décantation pour limiter l'impact sur la turbidité de l'eau à l'aval.
- Pêches de sauvegarde (électrique).
- Curage du Vidourle avec déplacement des graviers pour combler les fosses sous les piles du pont et étalement du reste à l'aval du seuil pour être repris par le Vidourle lors des prochaines crues.
- Élimination de la jussie (espèce invasive) présente sur l'aterrissement aval.

DERNIÈRE INTERVENTION 2025 DES AGENTS DE L'EPTB VIDOURLE SUR LES JUSSIES

La lutte contre la jussie (*Ludwigia peploides* et *Ludwigia grandiflora*), espèce exotique envahissante aquatique, se termine pour l'année 2025 sur le front de colonisation entre Sardan et Lecques. Pendant tout l'été, les agents de l'EPTB Vidourle ont procédé à un suivi et un arrachage manuel des herbiers de jussies dans les méandres du Vidourle, parties peu accessibles du fleuve. Cette action est inscrite dans le Plan de gestion des espèces exotiques envahissantes réalisé en 2024 qui cible les actions prioritaires pour les prochaines années. L'objectif est de poursuivre la lutte contre ces espèces qui peuvent coloniser très rapidement les milieux et avoir des impacts importants sur les écosystèmes.

L'élimination des jussies des 13 zones suivies et traitées sur les 12 km de linéaire se poursuivra l'année prochaine dès le printemps pour empêcher une recolonisation des méandres.

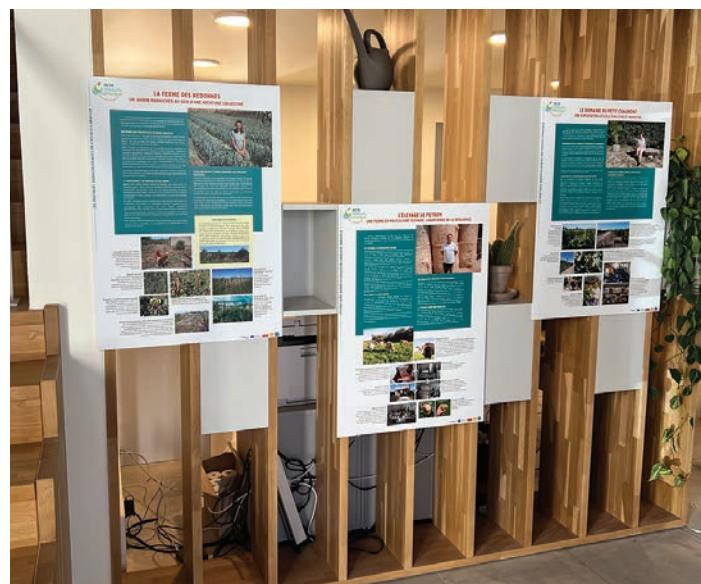
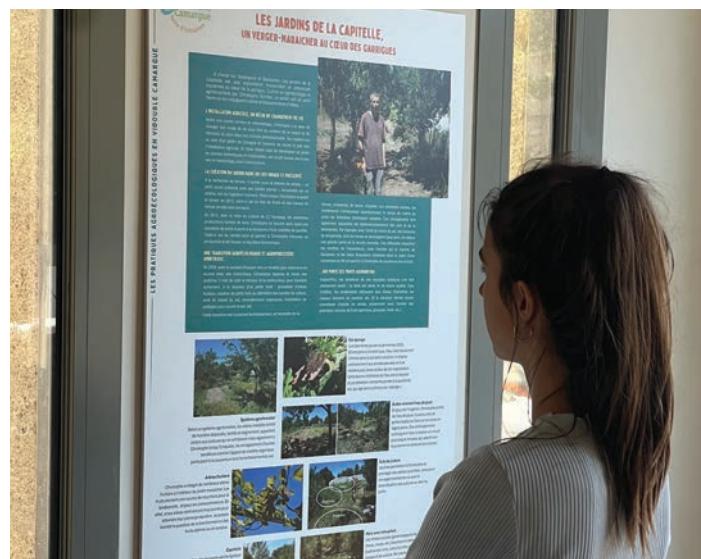


Une exposition itinérante sur les pratiques agroécologiques locales !

Afin de mieux faire connaître les pratiques agroécologiques locales, le PETR Vidourle Camargue a réalisé une exposition mobile, à retrouver ce mois-ci à la Maison de l'information de Calvisson.

A travers le portrait de sept fermes, cette exposition donne à voir la pluralité des pratiques agroécologiques mises en œuvre par les maraîchers, éleveurs, viticulteurs ou arboriculteurs du territoire Vidourle Camargue. Elle met ainsi en lumière le travail colossal réalisé par les agriculteurs, premiers acteurs de la transition agroécologique. Car ce sont eux qui expérimentent, observent, ajustent et prennent les risques pour mettre au point ces pratiques favorables à la biodiversité, aux ressources naturelles et à notre santé.

Et à partir de janvier prochain, l'exposition poursuivra son itinéraire à la médiathèque de Lunel Agglo !



Une première réussie pour le banquet Vignobles en scène

C'est sur notre territoire que s'est tenu le premier banquet Vignobles en scène de la destination Vignobles et Découvertes « Camargue Languedoc Muscat de Lunel ». Vignobles en scène est le seul évènement consacré à l'oenotourisme en France et se déroule chaque année le 3^{ème} week-end d'octobre. C'est donc le Mas Granier à Aspères qui accueille ce bel évènement le samedi 18 octobre midi. Au sein de la cave aux immenses foudres de chêne, près de 50 personnes se sont régalées autour d'un menu concocté notamment avec des produits cultivés par le Mas. En effet, le Mas Granier n'est pas qu'un domaine viticole en agriculture biologique, c'est aussi un mas qui a développé la polyculture : blés anciens, agrumes, chênes truffiers, pois chiches... Les appellations AOP Languedoc Sommières, Muscat de Lunel et Sable de Camargue étaient associées à ce banquet, reflétant la diversité des vins de notre destination et offrant aux convives des moments chaleureux de partage et d'échanges avec les vignerons. Une première édition de Vignobles en scène rimant avec succès, appelant à reprendre rendez-vous en octobre 2026 !

Si vous êtes un professionnel du tourisme ou du vin et que vous souhaitez intégrer à ce réseau d'échanges et de promotion, contactez pour plus de renseignements votre office de tourisme ou l'animatrice, Marie CAMBON : m.cambon@petr-vidourlecamargue.fr

Plus d'infos sur le site internet du PETR Vidourle Camargue :

<https://www.petr-vidourlecamargue.fr/0-60/oenotourisme>

■ Teaser destination « Camargue Languedoc Muscat de Lunel » :

<https://www.youtube.com/watch?v=UirdH-K4jmI>

■ Portraits de vignerons :



TRAD' HIVERNALES



15 > 18
janvier 2026

27^e RENCONTRES
MUSIQUES & DANSES
SOMMIÈRES (30)